

Communiqué de presse

Travaux de pose d'une passerelle métallique pour piétons au point kilométrique PK 16 + 500 au niveau de l'autoroute Rabat - Casablanca

Rabat, le 24 novembre 2022 : La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) informe les usagers de l'autoroute Rabat-Casablanca et l'autoroute de Contournement de Rabat que des travaux de pose d'une passerelle métallique pour piétons au PK16+500, entre l'échangeur de Ain Atiq et l'échangeur de Skhirat sont programmés la nuit du samedi 26/11/2022 à partir de 22h00 jusqu'à 06h00 du matin de dimanche 27/11/2022.

Par conséquent, la circulation sera suspendue provisoirement au niveau de l'autoroute Rabat-Casablanca entre l'échangeur de Ain Atiq et l'échangeur de Skhirat dans les deux sens de la circulation, et également sur l'autoroute de Contournement de Rabat entre la bifurcation de Skhirat et l'échangeur de Tamesna dans les deux sens.

Les chemins alternatifs proposés sont comme suit:

- Les usagers de l'autoroute sens Casablanca-Rabat sont priés de quitter l'autoroute au niveau de l'échangeur de Skhirat et d'emprunter la route nationale n°1 ou la route côtière n° 322 pour rejoindre ensuite l'autoroute via l'échangeur Ain Atiq ;
- Les usagers de l'autoroute sens Rabat-Casablanca sont priés de quitter l'autoroute au niveau de l'échangeur Ain Atiq et d'emprunter la route nationale n°1, ou la route côtière n° 322 pour rejoindre ensuite l'autoroute via l'échangeur Skhirat ;
- Les usagers de l'autoroute de contournement de Rabat sens Tanger –Casablanca sont priés de quitter l'autoroute au niveau de l'échangeur de Tamesna et d'emprunter la route provinciale n°4022, puis continuer soit sur la route nationale n°1 soit sur la route côtière n° 322 pour rejoindre l'autoroute Rabat-Casablanca via l'échangeur Skhirat.
- Les usagers de l'autoroute de contournement de Rabat sens Casablanca-Tanger sont priés de quitter l'autoroute au niveau de l'échangeur Skhirat et d'emprunter soit la route nationale n°1, soit la route côtière n° 322 puis continuer sur la route provinciale n°4022 pour rejoindre l'autoroute de Contournement de Rabat via l'échangeur Tamesna.

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc procédera à l'installation des dispositifs de signalisation provisoire aux endroits appropriés pour faciliter la circulation et s'excuse de la gêne occasionnée par ces travaux visant à renforcer davantage la sécurité autoroutière.

Pour plus d'information, prière de :

- Contacter le centre d'appel au n°5050,
- Consulter l'appli **ADM Traffic** pour s'enquérir de l'état du trafic en instantané,
- Voir les liens en bas de page.